

## PRESTATION

### Viticulture : Zoom viti sud Drôme



#### Vous souhaitez

Être accompagné dans le raisonnement technique et économique de vos interventions viticoles et arboricoles (olivier) : prophylaxie, protection phytosanitaire, implantation et conduite du vignoble  
Être guidé dans vos choix en appliquant les principes de la lutte raisonnée ou BIO  
Être informé rapidement des nouveautés en matière de techniques culturales, d'aides financières et de réglementation  
Avoir des informations collectées localement proche de chez vous (réseau de parcelles)  
Disposer d'un conseil phyto certifié et indépendant



#### Nous vous proposons

Des conseils en viticulture, oléiculture actualisés grâce aux observations, analyses, expérimentations réalisées sur le terrain et, aux mesures et modélisation établies à partir de données locales  
Des conseils pour la lutte contre les maladies et ravageurs (traitements phytosanitaires, mesures prophylactiques et alternatives) en conventionnel et en bio  
Des conseils pour la mise en oeuvre des techniques culturales  
Une trentaine de numéros par an



#### Les résultats

Un bulletin technique hebdomadaire territorial Sud Drôme réalisé sur la base des observations des réseaux de parcelles mis en commun (chambres d'agriculture, caves coopératives du Vaucluse), avec l'appui des données de modélisation fournies par le CIRAME (mildiou, tordeuses), des prévisions de Météo France, des données réglementaires et les résultats d'expérimentations.  
Une diffusion d'articles techniques thématiques, d'informations réglementaires, d'avis de réunions, démonstrations et de formations  
Un guide du vignoble, synthèse des stratégies élaborées en commun sur le secteur Rhône Méditerranée  
Pour les adhérents du Cellier des Dauphins, il existe une version dédiée



#### Les + Proagri

Outil d'aide pour établir votre propre stratégie  
Travail en réseau  
Garant d'une agriculture durable, intégrée ou biologique  
Un message commun des chambres d'agriculture de la Drôme et du Vaucluse  
Respect de la réglementation  
Objectivité et indépendance du conseil  
Prise en compte des BSV (Bulletin de santé du végétal)  
Abonnement collectif possible auprès de votre cave coopérative